

*Direction générale du personnel
et de l'administration*

Arrêté du 6 octobre 2005 modifiant l'arrêté du 20 décembre 2001 portant désignation d'emplois éligibles à la nouvelle bonification indiciaire dans les services centraux et assimilés du ministère de l'équipement, des transports et du logement

NOR : *EQU0510309A*

Le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu la loi n° 91-73 du 18 janvier 1991 portant dispositions relatives à la santé publique et aux assurances sociales, et notamment son article 27 ;
Vu l'ordonnance n° 82-296 du 31 mars 1982 relative à l'exercice de fonctions à temps partiel pour les fonctionnaires et agents des collectivités locales et de leurs établissements publics à caractère administratif ;
Vu le décret n° 91-1067 du 14 octobre 1991 modifié portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace ;
Vu le décret n° 2001-1162 du 7 décembre 2001 portant modification du décret n° 91-1067 du 14 octobre 1991 portant attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace ;
Vu le décret n° 2005-471 du 16 mai 2005 fixant l'organisation de l'administration centrale du ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer ;
Vu le décret n° 2005-660 du 9 juin 2005 relatif aux attributions du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer ;
Vu l'arrêté du 7 décembre 2001 modifié fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire à certains personnels du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;
Vu l'arrêté du 20 décembre 2001 modifié portant désignation d'emplois éligibles à la NBI dans les services centraux et assimilés du ministère de l'équipement, des transports et du logement ;
Vu l'arrêté du 17 mai 2005 portant organisation de la direction générale des routes,

Arrête :

Article 1^{er}

L'annexe au présent arrêté, relative à la liste des postes éligibles à la nouvelle bonification indiciaire à la direction générale des routes, annule et remplace l'annexe à l'arrêté du 20 décembre 2001 susvisé relative à la liste des postes éligibles à la nouvelle bonification indiciaire à la direction des routes.

Article 2

Le présent arrêté prend effet au 17 mai 2005 et sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer.

Article 3

Le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer est chargé de l'exécution du présent arrêté.
Fait à la Défense, le 6 octobre 2005.

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement de la directrice
générale
du personnel et de l'administration,
*Le chef de mission
des études et des rémunérations,*
J. Le Dall

Annexe à l'arrêté du 6 octobre 2005 fixant la liste des postes éligibles à la nouvelle bonification indiciaire des 6^e et 7^e tranches de l'enveloppe Durafour

DIRECTION GÉNÉRALE DES ROUTES					
CATÉGORIE	NOMBRE d'emplois	NOMBRE de points attribués	DÉSIGNATION DE L'EMPLOI	SERVICE OU SOUS-DIRECTION	
A	1	40	Chargé du bureau de l'information, de la communication et de la documentation	Secrétariat général	R/SG-IC
A	1	30	Chargé du bureau des ressources humaines et de la gestion des moyens	Secrétariat général	R/SG-H
A	1	20	Adjoint au chargé de la mission de l'environnement	Mission de l'environnement	R/EN
A	1	30	Chargé du bureau de l'aménagement et de la qualité	Sous-direction des autoroutes et ouvrages concédés	R/AR-AM
A	1	30	Chargé du bureau du budget	Sous-direction de la planification et du budget	R/PB-B
A	1	21	Economiste (suivi des trafics et de la consistance du réseau) au bureau de la planification	Sous-direction de la planification et du budget	R/PB-P
A	1	30	Adjoint au chargé du bureau des projets routiers	Sous-direction des autoroutes et ouvrages concédés	R/AR-OP
A	1	20	Chargé d'études dans le secteur autoroutier, tutelle des sociétés SANEF et SAPIN, au bureau de la programmation et du financement	Sous-direction des autoroutes et ouvrages concédés	R/AR-FI
A	1	20	Tutelle de Cofiroute au bureau de la programmation et du financement	Sous-direction des autoroutes et ouvrages concédés	R/AR-FI
A	1	20	Chargé d'études dans le secteur autoroutier, tutelle des sociétés SAPRR et AREA au bureau de la programmation et du financement	Sous-direction des autoroutes et ouvrages concédés	R/AR-FI
A	1	20	Adjoint au chargé du bureau de la programmation et du financement	Sous-direction des autoroutes et ouvrages concédés	R/AR-FI
A	1	20	Chargé de projet congrès mondial 2007	Mission des affaires internationales	R/AI
A	1	40	Chargé de mission auprès du sous-directeur des autoroutes et ouvrages concédés	Sous-direction des autoroutes et ouvrages concédés	R/AR
A	1	20	Chargé d'études en relation avec les chefs de projets infrastructures des DRE au bureau de la programmation	Sous-direction des investissements routiers	R/IR-P
A	1	20	Chargé d'études au bureau des affaires juridiques	Sous-direction de la gestion du réseau	RGR-J
A	1	30	Adjointe au chef du bureau des affaires juridiques – contentieux, expropriations, marchés publics au bureau des affaires juridiques	Sous-direction de la gestion du réseau	R/GR-J
A	1	20	Adjointe au chef du bureau des affaires juridiques – réglementation et conseil juridique au bureau des affaires juridiques	Sous-direction de la gestion du réseau	R/GR-J
A	1	20	Chargé d'études juridiques et contentieux : régions Nord - Pas-de-Calais, Picardie, Bretagne, Pays de Loire, Outre-mer au bureau des affaires juridiques	Sous-direction de la gestion du réseau	R/GR-J

Sous-total A	18	451			
B	1	15	Rédacteur au courrier parlementaire au bureau des ressources humaines et de la gestion des moyens	Secrétariat général	R/SG-H
B	1	15	Gestionnaire des PNT et gestion des moyens au bureau des ressources humaines et de la gestion des moyens	Secrétariat général	R/SG-H
B	1	15	Chargé de la dotation globalisée et innovations routières	Sous-direction de la gestion du réseau	R/GR
B	1	15	Chargé d'études Alsace, Bourgogne, Lorraine, Franche-Comté au bureau des opérations routières	Sous-direction des investissements routiers	R/IR-OP1
B	1	15	Gestionnaire du personnel au bureau des ressources humaines et de la gestion des moyens	Secrétariat général	R/SG-H
Sous-total B	5	75			
C	1	10	Secrétaire du directeur	Direction	R
Sous-total C	1	10			
Total ABC	24	536			